



DOSSIER DE SYNTHÈSE

Engagements citoyens des lycéens :
enquête nationale réalisée par le Cnesco



Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

Cnesco (2018). Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale réalisée par le Cnesco.
Dossier de synthèse. <https://www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/>

ENQUÊTE NATIONALE INÉDITE : DOSSIER DE SYNTHÈSE ET RAPPORT SCIENTIFIQUE

Aux côtés des évaluations menées par le Cnesco sur les enseignements fondamentaux (nombres et calcul, lecture, écriture), **le Conseil a développé une évaluation inédite sur l'éducation à la citoyenneté, les connaissances et attitudes civiques ainsi que sur les engagements citoyens des élèves.** La dernière enquête de cette ampleur sur l'école et la citoyenneté avait été mise en place en 2005 par le ministère de l'Éducation nationale.

À travers ce dossier, **le Cnesco dévoile le premier volet de sa grande enquête nationale sur l'école et la citoyenneté** (à paraître en 2019). Ce dossier interroge les engagements actuels et futurs des lycéens, dans leur établissement, dans la vie associative et, plus globalement, dans la société civile, afin de **mieux comprendre leur rapport à la vie politique traditionnelle et aux institutions, ainsi que les nouvelles formes d'engagement citoyen qu'ils plébiscitent aujourd'hui.**

Ce dossier synthétise les principaux résultats de l'enquête. Il s'accompagne d'**un rapport scientifique présentant une analyse détaillée de l'ensemble des résultats de l'enquête** sur les engagements des lycéens.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE NATHALIE MONS.....	3
CE QU'IL FAUT RETENIR	10
LA RÉALITÉ DES ENGAGEMENTS CITOYENS DES LYCÉENS FRANÇAIS	11
I. Première enquête depuis 13 ans sur les attitudes et engagements civiques des élèves.....	11
II. Les lycéens s'éloignent des institutions et des engagements civiques traditionnels	12
Une confiance limitée dans leur pouvoir démocratique et dans les institutions	12
Des intentions d'engagement intermittent dans le vote lors des élections	16
Un engagement politique limité, particulièrement chez les filles	18
Les engagements syndicaux traditionnels relativement peu attractifs	19
III. Les lycéens souhaitent s'engager différemment	20
Un engagement bénévole plébiscité.....	20
Un intérêt pour des actions revendicatives ponctuelles.....	20
IV. L'école ne répond que partiellement aux nouveaux besoins d'engagement	21
La faiblesse des projets citoyens dans l'établissement.....	21
Un engagement traditionnellement limité aux délégués	21
Un sentiment de ne pas être écoutés par l'institution	22
Des dispositifs d'engagement civiques trop limités pour faire participer les élèves	22
V. Une vigilance nécessaire sur certains groupes de lycéens	24
Les profils des lycéens totalement désengagés de la vie citoyenne	24
L'élite scolaire à distance de l'engagement citoyen.....	26
Les fortes inégalités d'engagement citoyen entre les filles et les garçons	26
PROJETS INNOVANTS SUR LES ENGAGEMENTS CITOYENS DES ÉLÈVES.....	29



AVANT-PROPOS DE NATHALIE MONS PRÉSIDENTE DU CNESCO

“

L'éducation en France n'est pas avare de paradoxes. **La France est un pays consommateur d'évaluation des élèves. C'est aussi un grand pays d'éducation à la citoyenneté** (Bozec, Cnesco, 2016). Sur le papier, le système scolaire français est un des rares pays européens à développer l'ensemble des instruments existant dans ce champ d'enseignement : le cours d'éducation civique tout au long de la scolarité primaire et secondaire (alors que d'autres pays notamment anglo-saxons ne s'y attèlent que dans le secondaire ou même ignorent cet enseignement), la participation d'élèves élus par leurs pairs dans les instances de gouvernance des établissements leur permettant de faire leurs premières armes dans l'apprentissage de la démocratie représentative avec les rôles de délégués de classe, au conseil d'administration... et enfin dernier instrument d'éducation à la citoyenneté promu dans les programmes d'enseignement moral et civique (EMC), l'engagement civique actif dans des projets citoyens.



La France : un investissement historique dans l'éducation à la citoyenneté

Cette appétence pour l'évaluation des élèves et cet attachement historique et prégnant à l'éducation à la citoyenneté dans des écoles qui rappellent à leur fronton les valeurs de la République se croisent-ils ? Autrement dit, **dispose-t-on d'évaluations approfondies récentes des connaissances, attitudes et engagements civiques des élèves ? Paradoxalement non.**

Une cécité collective sur les attitudes et engagements civiques des élèves

Les recherches sur le sujet sont, en effet, ponctuelles et souvent datées, les dernières enquêtes approfondies du Ministère de l'Éducation nationale sur les attitudes citoyennes des élèves nous renvoient au début des années 2000. Par ailleurs, la France ne participe pas à l'enquête internationale de l'IEA sur l'éducation à la citoyenneté, sorte de PISA des attitudes et engagements civiques des élèves.

Cette cécité collective sur un sujet sensible interroge et fait souvent polémique : les très jeunes adhèrent-ils avec autant de conviction au régime démocratique, aux valeurs de laïcité, aux règles de droit ? L'école remplit-elle dans tous les territoires sa mission de socialisation des jeunes en les préparant entre autres à leur rôle de citoyen dans des contextes de crise politique aiguë de la représentation nationale, confrontée à la montée des extrémismes et des discours radicalisés ? **Ces nombreuses questions sont souvent posées avec un scepticisme affiché, des supposés catastrophistes, sans appui salvateur sur des investigations scientifiques robustes.**

La première enquête sur les attitudes et engagements civiques des élèves depuis 13 ans

Aussi, le **Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a décidé de lancer un dispositif d'investigation scientifique ambitieux, d'ampleur nationale sur ce sujet sensible**, comme il l'avait fait en 2016 sur la mixité sociale à l'école, autre sujet politiquement polémique mais jamais investigué nationalement auparavant. Après deux ans de préparation, accompagné de chercheurs français et internationaux de haut niveau, le Cnesco a conduit en 2018 **une enquête statistique auprès de 16 000 collégiens et lycéens répartis sur l'ensemble du territoire national**. Ce dispositif scientifique inédit permet pour la première fois depuis 13 ans de connaître la réalité des attitudes, représentations et engagements civiques des élèves en troisième et en classe terminale du lycée. Certes, l'ensemble de ces résultats ne doivent pas être imputés exclusivement à l'école. Plus que pour les autres évaluations scolaires en français ou en mathématiques, la famille, les médias, les pairs, façonnent aussi ces attitudes et engagements civiques. Mais **l'école, premier lieu de socialisation, ne peut s'exonérer de toute responsabilité et porte une mission centrale d'éducation à la citoyenneté des jeunes**.


Le premier volet de cette enquête riche, présenté ici, porte sur les attitudes et engagements citoyens des lycéens (classe de Terminale). Tout au long de l'année 2018-2019, d'autres volets de l'enquête seront présentés.

Il ressort de cette première analyse plusieurs constats, pour certains alarmants, pour d'autres plus prometteurs.

Une confiance faible dans les institutions mais le sentiment que le vote permet de peser sur la vie de la cité

Moteurs prégnants de la démarche d'engagement civique, **la confiance des lycéens dans les institutions et leur sentiment d'être en capacité de comprendre et de participer à la vie de la cité sont, tout d'abord, interrogés par l'enquête**. En effet, comme l'ont montré de nombreuses recherches en science politique, une forte confiance dans les institutions (gouvernement, instruments électoraux...), le sentiment de maîtriser les sujets d'actualité et d'être en capacité d'intervenir dans la vie de la cité sont associés à des engagements civiques réels plus développés (vote, bénévolat associatif...). Or, les études de comparaisons internationales (enquête PIAAC 2013 de l'OCDE, rapport 2014 de la Commission européenne, Panorama de la société 2016 de l'OCDE...) convergent pour montrer que **les Français adultes présentent un niveau élevé de défiance dans les institutions** (30 % font confiance au gouvernement en France contre 43 % en moyenne dans les pays de l'OCDE) et surtout un sentiment d'efficacité politique très faible, ce sentiment de pouvoir peser sur les affaires politiques, sentiment très en lien avec l'abstention électorale.

Les lycéens sont-ils à l'image de leurs aînés, désabusés face aux engagements citoyens et défiant face aux institutions ou l'école parvient-elle à outiller les lycéens en 2018 pour dépasser ces impasses citoyennes ? Alors que l'on associe souvent, à tort, jeunesse et dépolitisation, l'enquête offre une image plus complexe des positionnements civiques des lycéens. Certes **la confiance dans les institutions politiques s'impose comme faible dès ce jeune âge : 22 % des élèves de Terminale déclarent faire confiance au gouvernement**. Mais les lycéens adhèrent davantage dans le fonctionnement des administrations (74 % de confiance dans l'armée, 56 % dans la police et 46 %



dans la justice) et ne rejettent pas systématiquement la participation électorale. **À leurs yeux notamment, le vote aux élections nationales permet de peser sur les affaires.** De même, l'indicateur construit dans l'enquête qui évalue le sentiment de capacité à peser sur les affaires de la cité montre un double visage. Si très (trop) peu de lycéens se sentent en capacité à intervenir dans la vie politique (37 % seulement) – un constat inquiétant pour des élèves au seuil de la majorité citoyenne – la majorité d'entre eux déclarent pour autant comprendre les problèmes politiques. **Ces résultats semblent renouer avec des caractéristiques bien connues du système éducatif français qui vise à former des têtes bien faites, mais se soucie moins de former des futurs citoyens actifs.** Or, la recherche nous montre que maîtriser des compétences/connaissances civiques est une condition nécessaire mais non suffisante de l'engagement civique. Pour participer à la vie de la cité, mieux vaut avoir eu une expérience citoyenne jeune, dès l'âge scolaire.

Deux tiers des lycéens envisagent de voter systématiquement à toutes les élections

Ces attitudes civiques ambivalentes favorisent-elles l'engagement des lycéens ? L'évaluation des modalités de participation à la vie de la cité montre que **les lycéens se détournent des modalités classiques d'intervention citoyenne, notamment l'engagement dans des partis politiques.** Ils sont très peu nombreux à s'engager dans des associations militantes politiques (12 %). Les lycéens garçons demeurent plus attachés à ces formes de militantismes que les jeunes filles : ils sont 16 % à s'impliquer dans un mouvement politique contre seulement 9 % des filles. L'engagement politique est également plus fort en lycée professionnel (21 %), de même que pour les élèves issus de l'immigration de première génération (20 %). **Pour autant, la participation électorale n'est pas mise à distance, avec des élections de prédilection, les élections présidentielles et législatives à enjeux nationaux, pour lesquelles près de 9 lycéens sur 10 affirment vouloir voter.** Ils ne sont cependant plus que deux tiers à affirmer vouloir voter à toutes les élections (nationales, locales et européennes). C'est particulièrement le cas des filles et des élèves qui déclarent avoir de bons résultats à l'école. On renoue ici avec les enseignements de recherche en science politique qui ont mis en évidence plus qu'un recul général de la participation électorale, un nouveau comportement d'abstention intermittente chez les jeunes. **Le vote ne serait plus conçu strictement comme un devoir par les jeunes, que l'on remplit sans comportement de politisation affirmé mais une activité d'engagement que l'on active plus ponctuellement en fonction des enjeux de chaque cycle électoral.**

Bénévolat et engagements revendicatifs ponctuels : la recherche de nouvelles formes d'action

Au-delà des formes classiques d'engagement citoyen, l'enquête révèle l'adhésion à des formes renouvelées de participation à la vie de la cité. **Les lycéens ne sont donc pas désinvestis mais entendent s'engager autrement. C'est l'associatif qui tient le haut du pavé des engagements structurés,** sur un fond en France de développement fort des associations et du bénévolat (+34 % en 6 ans). Ainsi plus de 40 % des lycéens déclarent une expérience d'engagement associatif dans l'humanitaire ou la défense de l'environnement, actuelle ou sur les années passées. Certes on est loin de l'implication des jeunes Américains qui ne peuvent décrocher l'équivalent de leur bac sans activités associatives de proximité, dans les *community services*. Par ailleurs, **les lycéens souhaitent également davantage s'orienter aujourd'hui vers des engagements revendicatifs ponctuels, non affiliés, comme la signature de pétitions (action à laquelle ils adhèrent à 71 %), la participation à des manifestations (62 %) ou le boycott de produits (58 %).** Ces résultats renouent avec les conclusions d'enquêtes sur les jeunes adultes menées par l'Injep et le Crédoc.

Les filles plus investies civiquement mais moins confiantes en elles-mêmes que les garçons

Les lycéennes présentent un potentiel de mobilisation plus important que celui des garçons, pour voter, faire du bénévolat, signer des pétitions. C'est seulement sur l'engagement politique et plus particulièrement l'intention de se présenter à des élections qu'elles s'autocensurent davantage que les garçons. **25 % des garçons envisagent une candidature politique contre 15 % des filles.** De façon générale, leur croyance dans les institutions est plus élevée que celle des garçons, mais la croyance en leur capacité d'agir civiquement est plus faible.

Des opportunités d'engagement au sein de l'école à développer

Face à une jeunesse qui n'apparaît pas désinvestie civiquement mais à la recherche d'un renouvellement des formes d'engagement citoyen, que propose l'école ?

Sur le papier, les opportunités d'engagement civique dans le cercle scolaire sont multiples (postes de délégués, activités de tutorat, organisation des maisons des lycéens, projets citoyens...). **Dans les faits, à peine la moitié des élèves se trouvent engagés au sein de l'école.** Alors qu'ils sont promus par le programme d'enseignement moral et civique, les projets citoyens, qui permettent aux élèves de mener des activités de solidarité en collectif scolaire, n'impliquent qu'un tiers des lycéens. Le tutorat en direction des pairs, la participation à un journal d'établissement ou encore des responsabilités dans la construction des activités de la maison des lycéens ne touchent qu'environ 20 % des élèves.

Délégués : cumul des mandats et captation d'une partie des postes par l'élite scolaire

Autre opportunité de participation à la vie du lycée : **25 % des élèves ont eu une expérience de délégués de classe. Mais la compétition électorale n'est pas féroce, le processus ne touche que peu d'élèves** : 87% des élèves qui se sont présentés ont été élus. Plus d'un tiers des élèves captent souvent plusieurs années les postes de délégués de classe, au conseil d'administration ou au conseil de la vie lycéenne. **De fait, ce cumul des mandats restreint le nombre d'élèves qui participent activement à la gouvernance des établissements et expérimentent des rôles de représentants démocratiquement élus.** En écho également avec le fonctionnement français de notre démocratie représentative, les lycéens qui déclarent avoir d'excellents résultats sont surreprésentés parmi les délégués de classe, 40 % d'entre eux exerçant une telle mission.

D'ailleurs, 42 % des élèves de Terminale considèrent que « les délégués doivent être de bons élèves ». À l'exception de ce cumul des mandats et de la captation des postes de délégués partiellement par l'élite scolaire, le mécanisme des délégués joue bien son rôle démocratique : les élèves témoignent d'une considération importante pour ce rôle, qu'ils jugent utile et bien rempli par les élèves concernés. 59 % estiment qu'il leur permet de découvrir la vie démocratique et 89 % refuseraient qu'une nomination de leurs représentants par les chefs d'établissement se substitue à leur élection par les élèves.

Le sentiment que la parole des élèves n'est pas écoutée au sein de l'institution scolaire

Au-delà de l'évaluation des engagements réels, l'enquête met aussi en évidence le fait que **les jeunes questionnent fortement la réalité des rôles citoyens qui leur sont dévolus au sein de l'institution scolaire et notamment la prise en compte de leur parole et de leurs opinions**. L'école n'apparaît pas aux yeux des élèves comme un lieu de débat où les adultes seraient ouverts à l'expression de leurs opinions, idées ou initiatives d'engagement tant dans la classe que dans les instances de gouvernance scolaire. **49 % d'entre eux déclarent que l'avis des délégués n'est pas pris en compte**. Cette enquête inédite renoue, à travers ce constat, avec les conclusions d'enquêtes qualitatives plus ponctuelles menées sur la participation des jeunes à la vie des établissements scolaires, dans des instances participatives : notamment les conseils de classe ou les conseils de la vie lycéenne (CVL) sont souvent qualifiés, par les jeunes, de coquilles vides pratiquant des participations de façade.

Il y a donc une dichotomie entre la réalité - limitée - de l'engagement civique des jeunes et l'importance que les jeunes mettent dans ces formes d'engagement ou leur appétence pour le débat et l'expression de leurs opinions, déjà mise en évidence dans d'autres enquêtes plus ponctuelles. De même, dans leur vie future, les jeunes envisagent, très majoritairement, à l'âge adulte, des formes d'engagement citoyen. Il y a donc une marge de manœuvre importante à l'école pour proposer des opportunités d'engagements citoyens auxquels les élèves ne semblent pas devoir être réfractaires. Ou du moins pas tous réfractaires, car **l'enquête pointe aussi une sous-population d'élèves qui n'envisagent aucune forme de participation citoyenne dans le futur**.


Portrait-robot des lycéens qui s'excluent de toute participation citoyenne

Cette population de jeunes sans aucune appétence pour aucune forme d'engagement doit attirer notre attention. Avec 4 % d'élèves qui refusent tout engagement futur, notre enquête qui ne porte que sur les lycéens qui ont réussi à se hisser jusqu'en terminale, minore par construction cette frange de la jeunesse qui s'exclut ou se sent exclue de la vie de la cité. Mais dès lors qu'on s'intéresse à des sous-populations son visage apparaît davantage. Ainsi, **ces lycéens se recrutent particulièrement parmi les lycéens professionnels (11 % des élèves en LP), chez les garçons plus que les filles et présentent à la fois des connaissances civiques très faibles, une forte défiance envers les institutions et un sentiment d'impuissance à peser sur les affaires de la cité**.

Ces résultats s'inscrivent en cohérence avec les conclusions d'enquêtes sur la participation électorale des jeunes à l'âge adulte : la France est un des pays de l'OCDE où l'abstention est la plus corrélée au niveau de diplôme, la participation décroît avec le niveau d'éducation des jeunes.

Le paradoxe des « excellents élèves » : des intentions d'engagement citoyen en retrait

Une autre population scolaire doit aussi attirer notre vigilance : le groupe des élèves déclarant d'« excellents résultats scolaires » (7 % des élèves de l'enquête du Cnesco). Certes, ces élèves sont surreprésentés parmi les élèves délégués, et notamment ceux qui cumulent les mandats ainsi que dans le tutorat, mais **ils se révèlent moins investis que les autres élèves dans l'ensemble des autres activités civiques développées dans ou hors de l'enceinte scolaire**, notamment le bénévolat, alors que ces activités progressent avec les résultats des élèves. L'enquête montre également que plus les résultats scolaires progressent, plus les *intentions* d'engagement s'améliorent, à l'exception là encore des élèves qui déclarent avoir « d'excellents résultats ». **Contre intuitivement, pour cette élite**



scolaire, les perspectives déclarées de participation civique s'établissent à des niveaux faibles, similaires à ceux des élèves qui affirment présenter des résultats mauvais, quelles que soient les activités envisagées (participation électorale, adhésion à un parti politique, bénévolat ou autres formes plus protestataires (signer des pétitions, boycotter des produits...)). Ce comportement qui met nettement à distance un engagement citoyen futur pourrait s'expliquer par le coût d'opportunité que représentent ces activités collectives pour des élèves tournés quasi-exclusivement sur la compétition scolaire. Les recherches montrent que ces comportements à distance de la participation à la vie de la cité et de la confiance dans les institutions se retrouvent également chez leurs aînés adultes très qualifiés et à CSP très supérieures.

En conclusion, l'enquête dresse une radiographie mitigée de la réalité des engagements citoyens des élèves français au sein de l'école et plus largement de la société civile. Pour autant **l'enquête ne dessine pas une jeunesse anémique en retrait de toute velléité d'engagement civique. Au contraire, l'importance des premières formes d'engagement, dès l'adolescence, est bien perçue et revendiquée par les lycéens** qui se pensent à l'âge adulte comme des citoyens engagés sous des formes renouvelées de participation civique.

Ces premières analyses – qui mettent en tension le désir d'engagement citoyen et la réalité des opportunités offertes par l'école et investies par les jeunes – appellent à une double vigilance. Tout d'abord, **les publics scolaires socialement défavorisés mais aussi, contre intuitivement, l'élite scolaire lycéenne mettent davantage à distance l'utilité de l'implication citoyenne**, ce qui appelle à une attention particulière de l'école en direction de ces deux publics.

Refonder la démocratie à travers la jeunesse

Par ailleurs, la recherche sur l'éducation à la citoyenneté montre que ce sont principalement les engagements à l'âge scolaire qui fondent les engagements civiques à l'âge adulte, alors que les cours traditionnels d'éducation à la citoyenneté, grande spécialité française, s'avèrent moins efficaces. Si des projets citoyens et d'autres formes de participations existent déjà dans de nombreux établissements, **il est temps pour l'école française d'accompagner, à grande échelle ce désir de notre jeunesse de s'engager par une réelle ouverture intergénérationnelle.** C'est un renouvellement, dès aujourd'hui de l'éducation à la citoyenneté dans l'école, qui fondera demain la qualité de la démocratie. Il y a là en germe certainement une des solutions à la crise de la représentation nationale mortifère que traverse aujourd'hui notre pays. ”

Nathalie MONS

Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

UNE ENQUÊTE NATIONALE INÉDITE :

**ATTITUDES ET ENGAGEMENTS CITOYENS
DES LYCÉENS**

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES ENGAGEMENTS CITOYENS DES LYCÉENS

LE DÉSENCHANTEMENT DE L'ENGAGEMENT CITOYEN TRADITIONNEL P. 12

Élection après élection, le constat est fait du désengagement des jeunes dans le vote. Même si la France investit beaucoup, historiquement, dans l'éducation à la citoyenneté, l'enquête nationale inédite menée par le Cnesco permet d'expliquer ce désengagement par un net manque de confiance dans le système démocratique pour un élève de Terminale sur quatre. Précisément, **87 % des lycéens n'ont pas ou ont peu confiance dans les partis politiques et 78 % dans le gouvernement.** Cette défiance des lycéens envers le gouvernement se retrouve dans les études internationales, où la France apparaît nettement en-deçà de la moyenne des pays de l'OCDE (sur les 15-29 ans).

L'AVÈNEMENT DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL P. 20

Les lycéens ne sont pas, pour autant, désintéressés par l'idée de s'engager dans la vie de la cité. L'engagement associatif se développe énormément auprès des jeunes de moins de 35 ans et l'enquête du Cnesco confirme cet engouement dès le lycée. En effet, **près de la moitié des lycéens sont engagés bénévolement dans des associations humanitaires et/ou de défense de l'environnement (44 %).** Ils plébiscitent également des formes d'engagement plus revendicatives, à travers la signature de pétitions (71 %), la participation à des manifestations (62 %) ou encore le boycott de produits (58 %).

LES MANQUEMENTS DE L'ÉCOLE P. 21

L'enquête du Cnesco montre un grand intérêt des élèves pour participer à la vie de la cité et faire entendre leur voix. L'école ne semble pas encore faire suffisamment dans ce domaine. Leur engagement dans le cadre scolaire **se réduit encore trop souvent au rôle de délégués de classe et à leur présence dans les instances de gouvernance de l'établissement (25 % des élèves de Terminale ont déjà été délégués).** De plus, les élèves ont le sentiment que leur avis n'est pas pris en compte. Enfin, **les pédagogies actives d'éducation à la citoyenneté, tels que les projets citoyens, sont encore très peu développées au lycée (37 % seulement des élèves de Terminale y ont participé).** Les autres activités proposant aux élèves de s'engager civiquement concernent un nombre limité d'élèves : 7 % ont des responsabilités dans une maison des lycéens, 10 % s'investissent dans un journal d'établissement et 10 % dans du tutorat.

UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE SUR CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES P. 24

Si les lycéens présentent de façon générale des formes d'engagement civiques positives, certaines populations scolaires doivent attirer notre attention : **les lycéens, le plus souvent issus de milieux sociaux défavorisés, ne déclarant vouloir participer aucunement à la vie de la cité** sous quelque forme que ce soit ; **les filles encore en retrait par rapport aux garçons** sur certaines modalités de participation et, contre intuitivement, **l'élite des lycéens qui déclarent d'excellents résultats scolaires mais envisagent des investissements citoyens très limités à l'âge adulte.**

LA RÉALITÉ DES ENGAGEMENTS CITOYENS DES LYCÉENS FRANÇAIS

I. Première enquête depuis 13 ans sur les attitudes et engagements civiques des élèves

Pour la première fois, depuis 13 ans, une évaluation scientifique d'ampleur nationale a été menée afin de connaître la réalité des attitudes, représentations et engagements civiques des jeunes. Les dernières enquêtes quantitatives d'envergure nationale, menées par le ministère de l'Éducation nationale, remontent à 2004 pour le lycée et 2005 pour le collège. Par ailleurs, **la France ne participe pas à l'enquête internationale sur l'éducation à la citoyenneté**, organisée par l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA). De plus, les études sur les pratiques pédagogiques dans le champ de l'éducation à la citoyenneté sont rares, datées ou parcellaires.

Pour actualiser et approfondir la connaissance sur le lien entre école et citoyenneté, le Cnesco a lancé un dispositif d'investigation scientifique d'ampleur nationale. Après deux ans de préparation, accompagné de chercheurs de haut niveau, le Cnesco a conduit du 26 mars au 18 mai 2018 une **enquête statistique auprès de 16 000 élèves de 3^e et de Terminale dans près de 400 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national.**

Méthodologie de l'enquête

*L'enquête sur l'école et la citoyenneté, menée par le Cnesco, a été réalisée via un questionnaire en ligne. Un échantillon représentatif d'établissements (collèges et lycées) de France métropolitaine et d'Outre-mer a été tiré au sort, appuyé sur des critères de secteurs (**public, privé**) et de types d'établissement (**collèges REP/REP+ et hors REP ; LEGT, LPO et LP**). Entre le 26 mars et le 18 mai 2018, **16 000 élèves ont répondu au questionnaire**, ainsi que leurs enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) et leurs chefs d'établissement. La méthodologie est détaillée dans le rapport scientifique.*

La publication du premier volet de cette enquête, portant sur les engagements citoyens des lycéens, se concentre sur les réponses des élèves de Terminale (6 600 répondants). Les lycées privés et les lycées professionnels ont été surreprésentés afin de pouvoir présenter une analyse statistique fiable sur ces catégories.

Cette enquête portant sur les élèves de Terminale, les élèves en CAP ou ayant décroché du système scolaire ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

II. Les lycéens s'éloignent des institutions et des engagements civiques traditionnels

Historiquement, la France est un grand pays d'éducation à la citoyenneté et y consacre des ressources importantes. C'est le pays européen dans lequel les élèves commencent le plus tôt leur apprentissage de la citoyenneté, dès l'âge de 6 ans. Cet apprentissage s'étale ensuite sur 12 ans (le plus long en Europe), avec un nombre annuel d'heures d'enseignement à la citoyenneté dégressif tout au long de la scolarité (Bozec, Cnesco, 2016 ; Eurydice). Malgré cet investissement, le lien entre les lycéens, les institutions et la vie citoyenne semble s'effriter. **L'enquête du Cnesco confirme qu'une part importante des lycéens développe une véritable défiance vis-à-vis du système démocratique.** Les engagements militants dans les partis politiques et les syndicats sont peu attractifs pour les jeunes. La participation électorale, notamment aux élections nationales (présidentielles et législatives), plébiscitée par les lycéens fait cependant exception dans cette désaffection des formes traditionnelles d'engagement.

Une confiance limitée dans leur pouvoir démocratique et dans les institutions

Avant d'analyser l'engagement des lycéens dans la vie de la société, il apparaît nécessaire d'étudier leur confiance dans le système démocratique ainsi que la perception qu'ils ont dans leur capacité à participer à ce système.



Le concept d'efficacité politique remonte aux années 1950 (Campbell et al., 1954) et traduit à la fois le sentiment d'influence d'un citoyen sur le processus politique et sa confiance dans le gouvernement. Les recherches ont ensuite conduit à séparer ces deux notions (Acock et al., 1985 ; Craig et al, 1990).

CONFIANCE DANS LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE Les études internationales ont mis en évidence une faible confiance dans les institutions de la part des adultes français (OCDE, 2016). L'enquête inédite du Cnesco montre que cette défiance se développe avant l'âge adulte.

Une majorité d'élèves de Terminale (61 %) développe une confiance modérée dans le système démocratique. Seuls 13 % des élèves ont fortement confiance dans ce système. À l'opposé, un élève sur quatre n'a pas du tout, ou peu, confiance dans le système démocratique. **Les garçons sont, proportionnellement, plus nombreux à avoir une faible confiance dans le système démocratique.** Il en est de même pour les élèves scolarisés en lycées professionnels, les jeunes dont les parents ne s'intéressent pas du tout à l'actualité et les élèves déclarant plus souvent de mauvais résultats scolaires, mais également des résultats excellents (Figure 2).

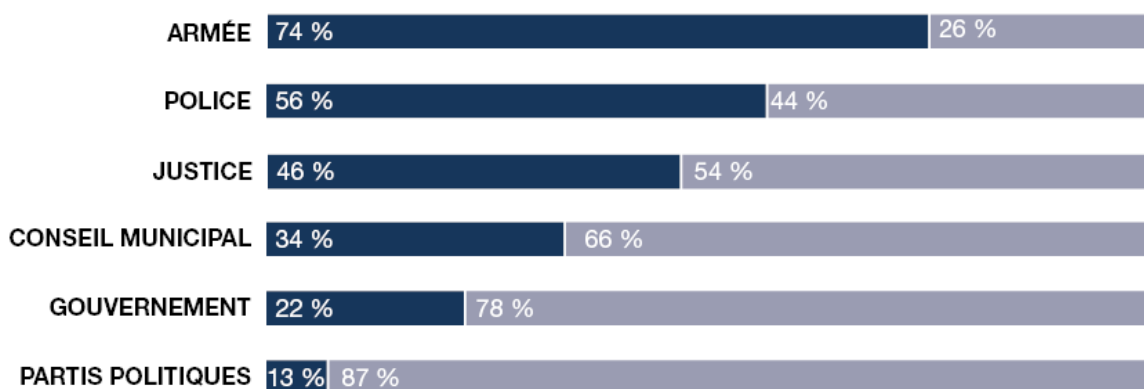
25 %

des élèves de Terminale **n'ont pas ou ont peu confiance dans le système démocratique**

Concrètement, les élèves ayant le moins confiance dans le système démocratique ont le sentiment que la participation aux différentes élections (municipales, départementales, présidentielles...) a une faible influence sur les décisions. De plus, ils ont une confiance limitée dans les institutions.

Près de 4 élèves sur 5 déclarent faire peu, ou pas du tout, confiance au gouvernement. De même, seuls 13 % des élèves de Terminale font confiance aux partis politiques. La confiance dans les administrations apparaît plus élevée mais variable selon les secteurs. L'armée recueille la confiance d'une grande majorité de lycéens (74 %) alors que la police (56 %) et la justice (46 %) divisent plus les lycéens (Figure 1).

Figure 1. Confiance des élèves de Terminale dans les institutions



Source : Cnesco, Enquête «École et citoyenneté», 2018

Plutôt ou tout à fait confiance
Pas du tout ou plutôt pas confiance

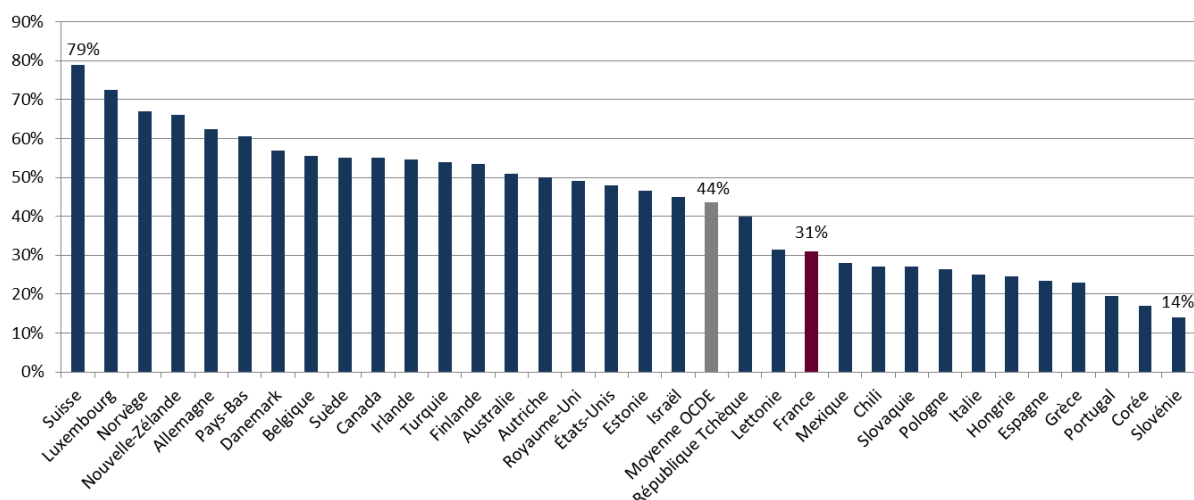


*Le baromètre de la confiance politique (CEVIPOF – OpinionWay, 2018) indique également une très faible confiance des français, tous âges confondus, dans les partis politiques. Ainsi, seuls 9 % des français déclarent avoir confiance dans les partis politiques. **La confiance des Français dans l'armée (75 %) et la police (73 %) est élevée, là où la justice recueille 44 % de confiance.***



*Une enquête internationale (OCDE, 2016) permet de **comparer la confiance dans le gouvernement entre les pays de l'OCDE.** Chez les jeunes (15-29 ans) comme sur l'ensemble de la population, les Français ont, en moyenne, moins confiance dans le gouvernement que leurs homologues d'autres pays. Ainsi, **seuls 31 % des jeunes Français déclarent avoir confiance dans le gouvernement, contre 44 % en moyenne dans l'OCDE.** L'indicateur présente des disparités importantes : le taux de confiance dépasse 60% en Allemagne, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande ou encore en Suisse.*

Graphique 2. Confiance envers le gouvernement chez les 15-29 ans dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE, 2016

CONFIANCE DANS LEUR CAPACITÉ À AGIR POLITIQUEMENT Aux côtés de la confiance dans les institutions, l'engagement citoyen s'appuie aussi, comme le montrent de nombreuses recherches, sur le **sentiment qu'a chaque individu de comprendre les problèmes politiques et de pouvoir peser sur la vie de la cité** (appelé sentiment d'efficacité politique interne par les politistes). Les comparaisons internationales montrent que cette perception de la capacité à influencer sur la vie politique est particulièrement faible en France comparativement aux autres pays de l'OCDE.

Comme le montre l'indicateur sur le sentiment d'efficacité politique interne des lycéens, construit par le Cnesco à partir des questions présentées dans le Tableau 1 ci-après, une majorité d'élèves de Terminale (60 %) développent une confiance modérée dans leur capacité à participer au système démocratique. Seuls 13 % des élèves ont fortement confiance dans leur capacité de participation. À l'opposé, **plus d'un élève sur quatre ne s'estime pas du tout, ou peu, capable de participer au système démocratique**. Les filles sont, proportionnellement, plus nombreuses à avoir une faible confiance dans leur capacité à agir politiquement. Il en est de même pour les élèves scolarisés en lycées professionnels, les élèves déclarant de mauvais ou pas très bons résultats et les enfants dont les parents ne s'intéressent pas du tout ou peu à l'actualité (Figure 2 page suivante).

Concrètement, ces élèves ont le sentiment d'en savoir moins que les autres sur les sujets politiques et de les comprendre plus difficilement. Ils se sentent moins légitimes pour participer à des débats et, plus globalement, à la vie politique.

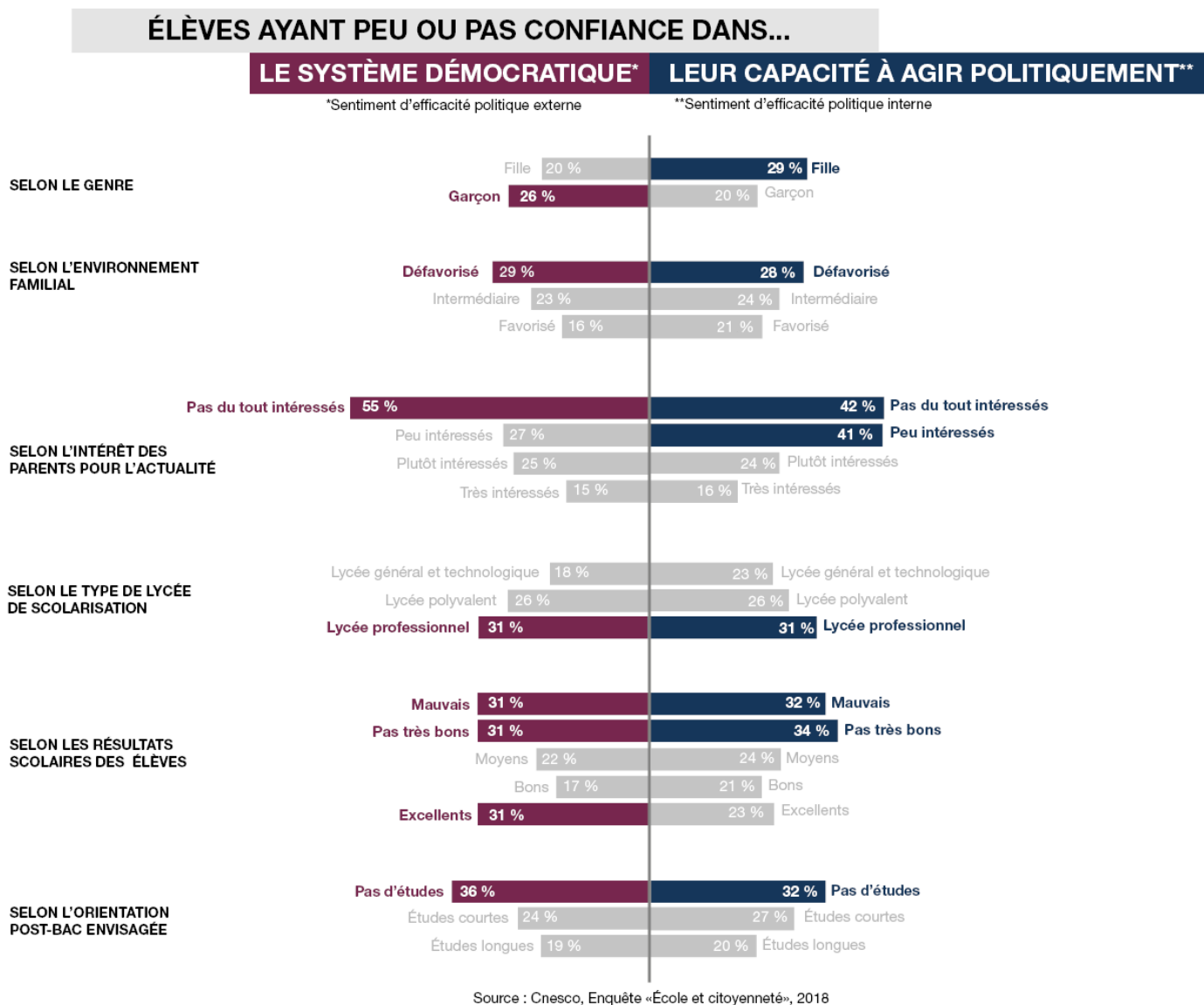
Comme le montre le Tableau 1, les deux dimensions de l'indicateur du sentiment d'efficacité politique interne ne se comportent pas strictement de la même façon. En ce qui concerne la dimension « maîtrise de connaissances civiques », **une majorité de lycéens a confiance dans sa capacité à maîtriser les connaissances sur les sujets d'actualité**, condition pour participer à la vie civique. Ainsi, 54 % d'entre eux affirment comprendre bien les questions politiques qui concernent la France. En revanche, les lycéens sont nettement moins bien positionnés sur les dimensions « Expression et participation civiques ». **Seule une minorité de lycéens (47 %) déclarent avoir des opinions politiques qu'il serait intéressant d'écouter**. Et ils ne sont que 37 % à déclarer qu'ils se sentent capables de participer à la vie politique.

**Tableau 1. Questions intégrées dans l'indicateur du sentiment d'efficacité politique interne
(capacité à agir politiquement)**

	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord
COMPRENDRE // Maîtrise des connaissances civiques		
Je comprends bien les questions politiques qui concernent la France.	56 %	44 %
Je peux facilement comprendre la plupart des questions politiques.	54 %	46 %
J'en sais plus en matière de politique que la plupart des jeunes de mon âge.	32 %	68 %
AGIR // Expression et participation civiques		
Lorsque des sujets politiques sont débattus, j'ai la plupart du temps quelque chose à dire.	49 %	51 %
J'ai des opinions politiques qu'il serait intéressant d'écouter.	43 %	57 %
Je me sens capable de participer à la vie politique.	37 %	63 %

Source : Cnesco, Enquête «École et citoyenneté», 2018

Figure 2. Élèves ayant un sentiment d'efficacité politique externe (confiance dans le système démocratique) et interne (confiance dans la capacité à agir politiquement) faible ou nul



Au total, un élève de Terminale sur dix peut être considéré comme ayant peu confiance à la fois dans le système démocratique et dans sa capacité à participer à ce système.

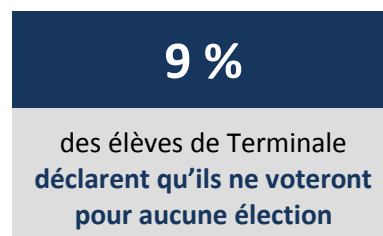
Des intentions d'engagement intermittent dans le vote lors des élections

Au fil des années, la tendance à participer au système électoral a diminué dans la plupart des pays européens (Algan et Cahuc, 2007 ; Braconnier, 2010). Les dernières élections nationales (présidentielles et législatives 2017) ont marqué une nouvelle étape dans le désengagement des électeurs, notamment des plus jeunes. Ainsi, seuls 18 % des 18-24 ans ont voté, en 2017, à chaque tour des élections présidentielles et législatives, contre 32 % en 2002 (Insee, 2018). Pour autant, les jeunes continuent à participer aux élections à travers un vote, non plus systématique, mais intermittent qui traduit une mobilisation ponctuelle liée aux enjeux propres à chaque élection : en 2017, 63 % des 18-24 ans ont voté au moins une fois lors des élections présidentielles et législatives, contre 54 % en 2002.

L'enquête réalisée par le Cnesco proposait aux lycéens de se projeter dans leurs votes futurs. Elle montre que la participation électorale est toujours plébiscitée par les lycéens. Ainsi, **les élèves de Terminale pensent majoritairement voter aux élections nationales (88 %) et aux élections locales (80 %)**. Les élections européennes rencontrent, elles, moins d'intérêt (66 %).

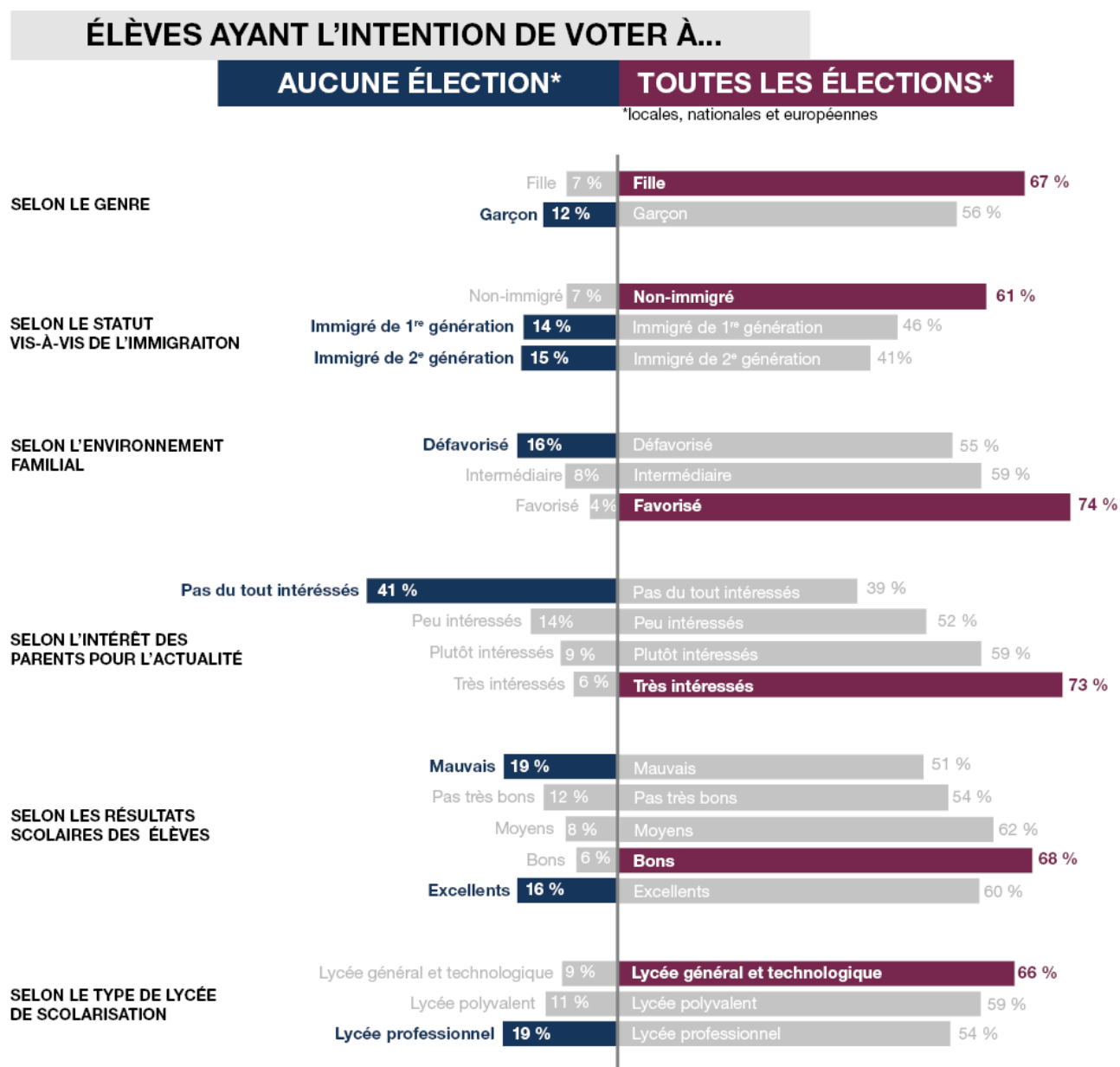
Si l'adhésion au vote, notamment aux élections nationales présidentielles apparaît élevée, dès la Terminale, certaines jeunes présentent des comportements très marqués, à distance de la participation électorale.

LES NON-VOTANTS 9 % des élèves de Terminale déclarent qu'ils ne souhaitent pas du tout voter, à quelque élection que ce soit (locale, nationale ou européenne). Comme le montre la Figure 3, les garçons et les élèves ayant de mauvais ou d'excellents résultats sont plus nombreux à déclarer qu'ils ne participeront à aucune élection. Ces élèves sont plus souvent scolarisés dans un lycée professionnel.



LES SUPER-VOTANTS 62 % des élèves de Terminale envisagent de participer à toutes les élections (locales, nationales et européennes). Les filles et les élèves déclarant avoir de bons résultats envisagent plus souvent de participer à toutes les élections. Ces élèves sont plus souvent scolarisés dans un lycée général et technologique (Figure 3).


Figure 3. Profils des élèves selon leur intention de ne pas du tout voter ou de voter à toutes les élections



Source : Cnesco, Enquête «École et citoyenneté», 2018

Un engagement politique limité, particulièrement chez les filles

Si la participation électorale se révèle plus intermittente que déclinante, **l'engagement politique militant apparaît lui limité chez les lycéens dans l'enquête du Cnesco : seulement 12 % des lycéens déclarent s'être déjà engagés en politique.** Il s'agit d'élèves déjà très engagés dans la vie de la société, 90 % d'entre eux ayant également un engagement humanitaire ou environnemental. L'engagement politique est plus fort en lycée professionnel (21 %). Surtout, l'engagement politique apparaît également comme un marqueur fort d'inégalités filles/garçons. En effet, **dès le lycée, les filles sont presque deux fois moins nombreuses à s'engager dans un mouvement politique (9 % vs 16 %).**



Enfin, les élèves immigrés de première génération sont plus nombreux à s'engager dans les mouvements politiques (20 %).

Un plus grand désintérêt chez les lycéens issus de familles défavorisées

Les lycéens dont l'environnement familial est socialement défavorisé sont ceux qui ont le moins confiance dans le système démocratique (28 % n'ont pas du tout ou ont peu confiance, contre 21 % des favorisés).

Ces résultats ont des conséquences sur les intentions de vote de ces lycéens, plus faibles que pour les autres élèves. Ainsi, 81 % des lycéens socialement défavorisés ont l'intention de voter aux élections présidentielles, contre 94 % des lycéens favorisés. L'écart entre les élèves défavorisés et les élèves favorisés atteint même 20 points sur les élections européennes (59 % contre 79 %). **Les élèves défavorisés sont, proportionnellement, quatre fois plus nombreux (16 %) que les élèves favorisés (4 %) à déclarer qu'ils ne voteront jamais.**

Les engagements syndicaux traditionnels relativement peu attractifs

L'enquête menée par le Cnesco interrogeait aussi les jeunes sur leur volonté de s'engager, à l'âge adulte, dans des syndicats. **L'adhésion à un syndicat, qui représente une forme d'engagement structuré** (par opposition à un engagement ponctuel), **est relativement peu plébiscitée par les lycéens** (33 %).

III. Les lycéens souhaitent s'engager différemment

Si les lycéens semblent s'éloigner des formes d'engagement traditionnelles (politique et syndicale), ils ne sont pas, pour autant, désintéressés par l'idée de s'engager dans la vie de la société. L'enquête du Cnesco met en évidence que les lycéens se tournent vers d'autres formes d'engagement, à travers du bénévolat (humanitaire et environnemental) ou des actions revendicatives plus ponctuelles (pétitions, manifestations, boycotts).

Un engagement bénévole plébiscité

Le bénévolat se développe actuellement chez les jeunes adultes. 33 % des jeunes de 18 à 29 ans pratiquent une activité bénévole (37 % pour les jeunes diplômés au-delà du Baccalauréat) (Crédoc/INJEP, 2017). Le bénévolat est, ainsi, largement plébiscité par les jeunes adultes avec un taux d'engagement des jeunes Français parmi les plus élevés d'Europe (Crédoc/INJEP, 2016) et en nette hausse ces dernières années (+34 % de bénévoles chez les moins de 35 ans entre 2010 et 2016) (France Bénévolat, 2016).

L'enquête réalisée par le Cnesco auprès des élèves de Terminale confirme cet engouement dès le lycée. En effet, **plus de 4 lycéens sur dix (44 %) s'engagent dans une association humanitaire et/ou de défense de l'environnement**. Les jeunes scolarisés dans les lycées privés sont ceux qui plébiscitent le plus cette forme d'engagement (52 %, contre 42 % dans le public).

À l'avenir, **les lycéens sont mêmes 75 % à déclarer qu'ils souhaitent être bénévoles dans une association quand ils seront adultes**. Ce résultat est en lien avec les enquêtes portant sur les jeunes adultes de moins de 30 ans (Crédoc/INJEP, 2015) : 80 % d'entre eux se déclarent déjà bénévoles ou prêts à s'engager dans le bénévolat et 87 % expriment leur confiance dans les associations.

Un intérêt pour des actions revendicatives ponctuelles

Lorsqu'ils seront adultes, les lycéens semblent vouloir également s'engager dans des actions revendicatives sur des sujets identifiés. Cela se traduit par un engouement pour des actions protestataires ponctuelles et non nécessairement affiliées (à un syndicat ou à un parti politique par exemple) telles que la signature de pétitions (71 % d'entre eux déclarent qu'ils souhaitent agir de cette manière), la participation à des manifestations (62 %) ou encore le boycott de produits (58 %).



Selon le baromètre de la confiance politique (CEVIPOF – OpinionWay, 2018), le boycott de produits (43 %) et la manifestation (26 %) sont les modes privilégiés d'expression des citoyens, derrière le vote (61 %). Le militantisme dans un parti politique arrive nettement après (8 %). Parmi les jeunes adultes de moins de 30 ans, 35 % ont déjà signé une pétition en ligne et 17 % ont participé à une grève ou à une manifestation (Crédoc/Injep 2015). Les études montrent que ces formes ponctuelles d'engagement se sont fortement développées à partir des années 2000, tournant le dos à une vision d'une jeunesse démobilisée politiquement.

IV. L'école ne répond que partiellement aux nouveaux besoins d'engagement

Si les élèves semblent montrer un engouement à l'idée de s'engager civiquement et de faire entendre leur voix, l'école ne semble pas encore faire suffisamment dans ce domaine. **L'engagement dans le cadre scolaire se réduit encore trop souvent à l'existence de délégués représentant les élèves et à leur présence dans les instances de gouvernance de l'établissement (conseil d'administration, conseil de la vie lycéenne...).** Les pédagogies actives d'éducation à la citoyenneté, tels que les projets citoyens, promues par le programme d'Enseignement moral et civique (EMC), sont encore très peu développées en lycée et les activités proposant aux élèves de s'engager (maison des lycéens, journal de l'établissement, tutorat) concernent un nombre limité d'élèves.

La faiblesse des projets citoyens dans l'établissement

Le *Parcours citoyen de l'élève* (MEN, 2016), promeut la mise en place de projets citoyens au sein des établissements scolaires. Ces formes d'apprentissage de la citoyenneté par la pratique peuvent se traduire par des actions de solidarité, humanitaires, en faveur de l'environnement...

Pourtant, malgré cette incitation institutionnelle, **près des deux tiers des élèves de Terminale (63 %) déclarent n'avoir jamais participé à un projet citoyen** avec les enseignants de leur lycée. Cette pratique est cependant plus développée dans les lycées privés où 48 % des élèves de Terminale ont déjà participé à un projet citoyen (contre 33 % dans les lycées publics).

Un engagement traditionnellement limité aux délégués

Traditionnellement, l'engagement des élèves dans l'établissement se traduit par l'élection de délégués visant à représenter les élèves, au sein du conseil de classe, du conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) ou du conseil d'administration (CA). Ces élections représentent pour les élèves une première expérience de la démocratie représentative dans l'espace pré-civique que constitue l'école (comme électeurs, candidats ou élus représentants des élèves).

Au lycée, un élève sur quatre déclare avoir déjà été délégué de classe (ou suppléant). En revanche, les délégués au conseil d'administration et au conseil des délégués pour la vie lycéenne ne représentent, respectivement, que 5 % et 4 % des élèves.

25 %

des élèves de Terminale ont déjà été délégués de classe

Cette forme de participation à la vie de l'établissement ne concerne, par nature, qu'un nombre limité d'élèves élus. Pour autant, sans être élus, les élèves peuvent faire l'expérience de la vie démocratique par le simple fait de se porter candidat à ces élections internes à l'école. **Or, la vie électorale scolaire est caractérisée par une faible compétition électorale, qui limite le nombre des élèves faisant activement l'expérience du jeu électoral.** Ainsi, 87 % des élèves qui se sont portés candidats comme délégués sont élus.

Par ailleurs, l'enquête met en évidence que les places de délégués ne sont pas forcément réparties entre les élèves. Ainsi, **plus d'un tiers des délégués** (de classe, au CA ou au CVL) **ont tenu ce rôle à plusieurs reprises sur les trois années de lycée.**



42 % des élèves de Terminale considèrent que « les délégués doivent être de bons élèves ». Cet avis est plus marqué en lycée professionnel et moins marqué pour les élèves déclarant avoir de mauvais ou d'excellents résultats scolaires. En réalité, la répartition des délégués selon les résultats scolaires est relativement équitable, hormis pour les élèves déclarant avoir d'excellents résultats, qui sont nettement plus nombreux (41 % des excellents élèves sont délégués de classe, contre 25 % des autres élèves).

Un sentiment de ne pas être écoutés par l'institution

À travers le rôle des délégués, les élèves expriment le sentiment que leur parole n'est pas entendue. Ainsi, **un élève de Terminale sur deux considère qu'« on ne tient pas compte de l'avis des élèves dans les conseils de classe »**. Cet avis est plus marqué chez les garçons (54 %) que chez les filles (43 %).

49 %

des élèves de Terminale
**pensent que l'avis des délégués
n'est pas pris en compte**

De plus, **plus d'un élève de Terminale sur quatre considère que « les délégués prennent des risques vis-à-vis de l'administration, des enseignants et de leurs camarades »**.

Dans les deux cas, les élèves déclarant avoir de mauvais résultats sont ceux qui jugent le plus durement la capacité d'écoute de l'institution.

Malgré un faible sentiment d'écoute, un attachement au rôle du délégué

83 % des élèves en Terminale considèrent que « si un élève a un problème, c'est utile que son délégué puisse en parler en conseil de classe ». De plus, les élèves perçoivent la portée citoyenne de l'élection des délégués. Ainsi, pour une grande majorité des élèves en Terminale (59 %), élire leurs délégués permet d'apprendre comment fonctionne un système démocratique. Enfin, ils sont peu nombreux (12 %) à considérer qu'il est « ridicule de se présenter comme délégué de classe ».

Des dispositifs d'engagement civiques trop limités pour faire participer les élèves

Les formes d'engagement proposées dans les établissements concernent un nombre restreint d'élèves. Ainsi, **en lycée, seul un élève sur dix a déjà participé à l'élaboration du journal de son établissement ou a été tuteur/tutrice d'autres élèves.**

De même, 7 % des élèves de Terminale ont déjà exercé des responsabilités au sein du foyer socio-éducatif ou de la maison des lycéens (lorsque cela existe). **La moitié de ces élèves a, par ailleurs, déjà aussi une expérience de délégué.**



Selon les recherches, la participation des élèves à la vie collective de l'établissement aurait des effets sur leur niveau de connaissances civiques et l'intention de participer aux élections dans le futur (Bozec, Cnesco, 2016).



Selon un sondage BVA (2015), pour le Cnesco et la Casden, les Français adhèrent à de nouvelles pédagogies d'éducation à la citoyenneté, plus actives, telles que la participation à la vie collective et à l'organisation de la classe (93 %) et encore la réalisation de projets solidaires et environnementaux (85 %).

V. Une vigilance nécessaire sur certains groupes de lycéens

Si les lycéens présentent de façon générale des formes d'engagement civiques positives, certaines populations scolaires doivent attirer notre attention : les lycéens, le plus souvent issus de milieux sociaux défavorisés, ne déclarant vouloir participer aucunement à la vie de la cité sous quelle que forme que ce soit ; les filles encore en retrait par rapport aux garçons sur certaines modalités de participation et, contre intuitivement, l'élite des lycéens qui déclare d'excellents résultats scolaires mais envisage des investissements citoyens très limités à l'âge adulte.

Les profils des lycéens totalement désengagés de la vie citoyenne

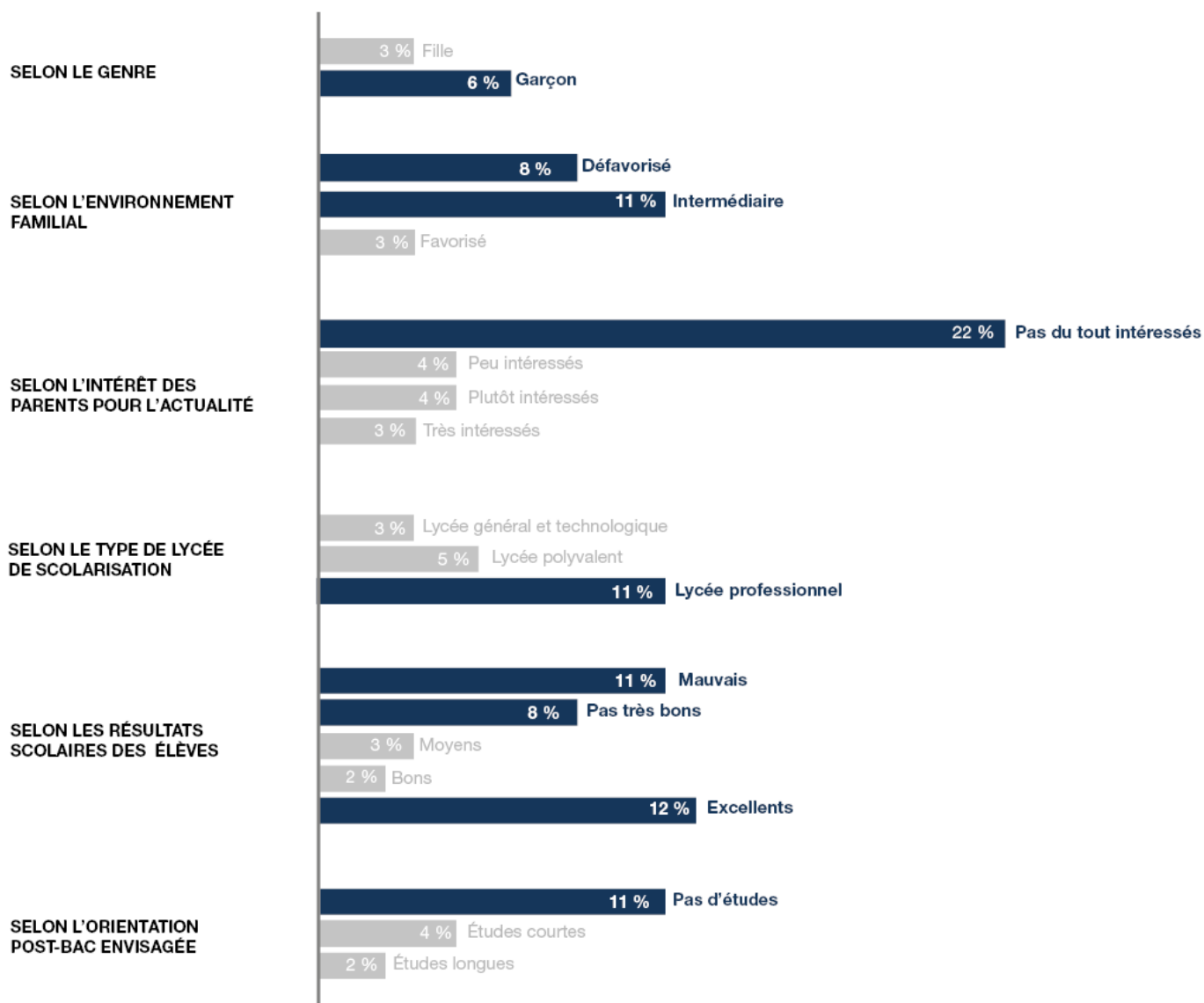
4 % des lycéens répondent qu'ils ne s'engageront pas du tout à l'âge adulte. Cela signifie qu'ils n'iront pas voter, qu'ils ne feront pas de bénévolat, qu'ils n'exprimeront pas leurs opinions à travers les médias ou internet, qu'ils ne s'engageront pas en politique. **Ces lycéens ne s'engageront pas non plus dans des actions revendicatives, qui pourraient marquer leur opposition au système démocratique,** telles que des pétitions, manifestations et boycott. **Cela représente, chaque année, environ 28 000 lycéens¹ qui sortent du système scolaire totalement désintéressés de toute forme d'engagement citoyen** (ce chiffre prend uniquement en compte les élèves préparant leur baccalauréat mais ne comptabilise pas les élèves préparant un CAP et les élèves ayant décroché du système scolaire, potentiellement touchés par ce phénomène).

Si ce chiffre global peut paraître limité, les lycéens sans souci d'engagement se concentrent dans certaines populations (Figure 4). Ainsi, **un lycéen professionnel sur dix est totalement désintéressé par les différentes formes d'engagement citoyen.** Cela concerne particulièrement les élèves déclarant avoir de mauvais résultats scolaires (11 %) mais aussi ceux déclarant avoir des résultats excellents (12 %). Les lycéens issus d'un environnement familial intermédiaire (11 %) ou défavorisé (8 %) sont également très touchés par ce phénomène.

¹ Sur la base des données RERS 2018, MEN

Figure 4. Profil des élèves qui ne s'engagent pas du tout à l'avenir

PROFIL DES ÉLÈVES QUI NE S'ENGAGERONT PAS DU TOUT DANS LA VIE DE LA SOCIÉTÉ



Source : Cnesco, Enquête «École et citoyenneté», 2016

L'élite scolaire à distance de l'engagement citoyen

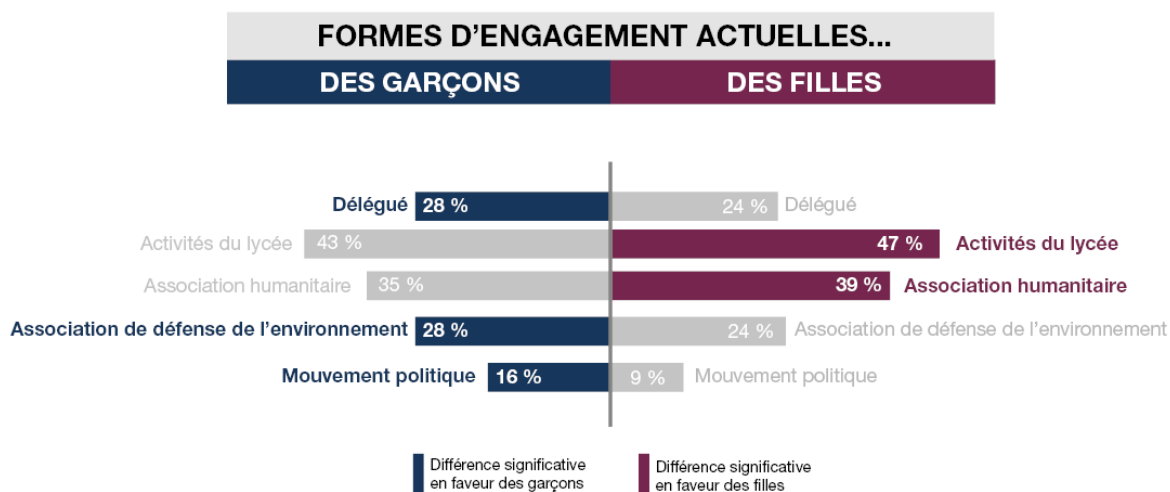
Les recherches convergent pour montrer que plus le niveau scolaire augmente, plus les élèves sont prompts à s'engager dans des activités civiques. **Contre intuitivement, l'enquête du Cnesco met en évidence le cas particulier des élèves qui déclarent d'excellents résultats** (7 % de la population de l'enquête).

Certes, ces élèves sont sur-représentés parmi les élèves délégués, et notamment ceux qui cumulent les mandats, ainsi que dans le tutorat mais **ils se révèlent moins investis que les autres élèves dans l'ensemble des autres activités civiques développées dans ou hors de l'enceinte scolaire**, notamment le bénévolat. Plus inquiétant, pour cette élite scolaire, **les perspectives déclarées de participation civique s'établissent à des niveaux faibles** (Figure 4), **similaires à ceux des élèves qui affirment présenter des résultats mauvais ou pas très bons**, quelles que soient les activités envisagées (participation électorale, adhésion à un parti politique, bénévolat ou autres formes plus protestataires (signer des pétitions, boycotter des produits...)).

Les fortes inégalités d'engagement citoyen entre les filles et les garçons

ENGAGEMENT ACTUEL Dans les engagements actuels des élèves de Terminale, des différences apparaissent entre les filles et les garçons (Figure 5). En effet, **les garçons sont plus nombreux à être délégués de classe et à se tourner vers un engagement politique**. De même, ils s'engagent plus souvent dans des associations de défense de l'environnement. De leur côté, **les filles s'engagent plus dans les activités du lycée** (notamment les projets citoyens) et dans les associations humanitaires.

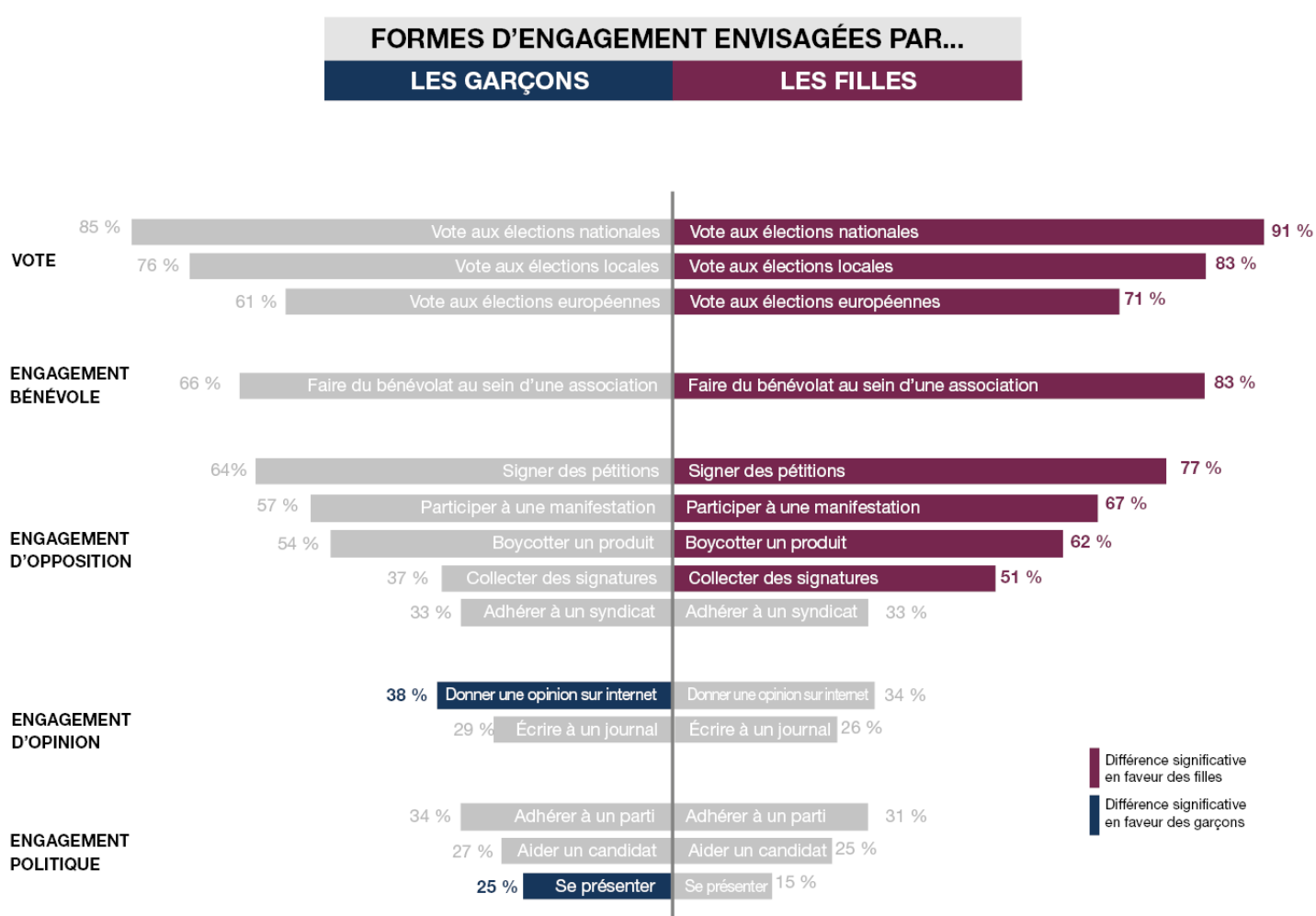
Figure 5. Formes d'engagement selon le genre



Source : Cnesco, Enquête «École et citoyenneté», 2018

ENGAGEMENT FUTUR Les premières différences constatées dans l'engagement actuel des lycéens se retrouvent particulièrement marquées dans les formes d'engagement envisagées à l'âge adulte (Figure 6). Ainsi, **les filles déclarent plus souvent que les garçons qu'elles voteront, qu'elles feront du bénévolat et qu'elles pourraient participer à des actions revendicatives** (signer des pétitions, participer à une manifestation, boycotter un produit...). En revanche, **l'engagement politique est davantage envisagé par les garçons que par les filles lorsqu'il s'agit de se présenter aux élections**, où les filles semblent nettement s'auto-censurer (25 % des garçons contre 15 % des filles). De même, les garçons sont légèrement plus nombreux à souhaiter s'exprimer sur leurs opinions politiques, notamment sur internet (38 % des garçons et 34 % des filles).

Figure 6. Formes d'engagement envisagées à l'âge adulte selon le genre



Source : Cnesco, Enquête « École et citoyenneté », 2018

PROJETS INNOVANTS :

**SUR LES ENGAGEMENTS CITOYENS
DES ÉLÈVES**

PROJETS INNOVANTS

SUR LES ENGAGEMENTS CITOYENS DES ÉLÈVES

Dans leur classe, leur établissement, des acteurs de terrain travaillent quotidiennement pour inciter les élèves à s'engager dans la vie de leur établissement et la vie associative. **Les projets présentés illustrent des résultats de recherche et leur font écho.**

Médiaparks : une revue dirigée par des élèves pour faire évoluer la société civile

Au collège Rosa Parks de Rennes (Ille-et-Vilaine), établissement classé en Réseau d'éducation prioritaire, un professeur d'histoire-géographie a développé le projet Médiaparks. Cette revue mensuelle de 32 pages est réalisée par les élèves et traite de grandes questions de société et d'actualité. Dès la rentrée, tous les élèves de ce professeur, en 4^e pour la majorité, sont impliqués dans le projet. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite prendre des responsabilités d'encadrement.

La rédaction se fait dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sur la culture des médias. Les élèves font le lien entre ce qu'ils ont étudié en classe et les écrits journalistiques qu'ils produisent pour la revue. Les articles sont donc une synthèse de connaissances, de réflexions, d'échanges avec des adultes ou des pairs. Les élèves sont ainsi impliqués dans un projet concret et demandant de l'esprit critique, de l'éthique, de l'engagement citoyen. De nombreux établissements scolaires, de l'école primaire à l'université, intègrent progressivement l'équipe de Médiaparks en fournissant des articles pour la revue, en facilitant l'impression et la diffusion en version papier, sur un [site internet](#) et Facebook. L'université Rennes 2 alloue par exemple un budget annuel pour l'impression des revues et organise des points de distribution au sein de ses locaux. La co-écriture permet à des élèves d'âges, de compétences et de niveaux différents de côtoyer des adultes variés tels que des enseignants, des acteurs associatifs, des étudiants, des responsables politiques, etc.

« *L'objectif fondamental de Médiaparks est de décroïsonner les savoirs, les compétences et les relations. Tous sortent donc d'une posture d'élève pour devenir acteurs de la société, qui, à leurs yeux, a grand besoin de s'améliorer.* »

Renan Cherel, professeur d'histoire-géographie et coordonnateur

Les numéros en cours d'élaboration jusqu'à fin 2018 traitent des sujets suivants : les risques, la fabrique de l'opinion publique, la démocratie... Les numéros sont ensuite distribués dans les médiathèques du département et les établissements scolaires principalement, mais ont vocation à être lus par toute la société civile.

Les élèves impliqués dans ce projet ont évolué dans leur rapport à l'information : désormais, ils s'intéressent de près à l'actualité et échangent pour savoir quel programme de télévision ou de radio est le plus pertinent pour trouver des informations utiles dans le but de rédiger leurs articles.

Ronan Cherel, professeur d'histoire-géographie et coordonnateur

Académie de Rennes, collège Rosa Parks, Rennes (35 000)

Un conseil de vie collégienne pour faire vivre des projets citoyens

Plusieurs collèges de l'académie de Lille ont développé des conseils de vie collégienne (CVC).

Au collège Pierre Mendès-France à Arques (Pas-de-Calais), le CVC est composé de 20 membres élèves, tous élus. Cinq fois par an, les membres du CVC se réunissent pour échanger et décider des actions à mener.

« *Nous essayons d'avoir des actions communes avec les CVC des autres collèges du district. Nous avons par exemple travaillé sur le climat scolaire ainsi que sur le harcèlement, en créant des affiches, des vidéos, en nommant des ambassadeurs contre le harcèlement parmi les élèves, etc.* »

Bernard Verdin, principal

Parallèlement, le CVC du collège Pierre Mendès-France mène des actions très variées : en 2017/2018, une grande collecte de bouchons a été organisée dans le but de la reverser à une association dont l'objectif est de financer la construction de fauteuils roulants pour personnes handicapées. Une action avec les Restos du Cœur est aussi reconduite chaque année : la responsable locale vient présenter l'association au sein de l'établissement puis les délégués participent à une visite des locaux, au déchargement d'un camion et au tri des denrées. Une collecte au sein du collège est également organisée par les élèves durant plusieurs semaines. D'autres actions à l'initiative du CVC ont également été menées, notamment avec l'association des Chiens Guides d'Aveugles, venue présenter trois chiens aux collégiens ainsi que leur parcours depuis leur adoption jusqu'au moment où les animaux sont confiés à une personne handicapée. Le CVC a également proposé de décorer la salle de permanence sous forme de graffitis réalisés par un artiste. Tous ces projets naissent des rencontres du CVC ainsi que de la boîte à idées qui est installée au sein de l'établissement et qui permet aux autres élèves de communiquer avec les membres du CVC.

Le CVC est animé par une enseignante bénéficiant d'une indemnité pour mission particulière (IMP) ainsi que par deux enseignants volontaires et la conseillère principale d'éducation (CPE). Depuis sa création en 2013, les élèves ont développé un sentiment d'appartenance à leur établissement plus important. Ils sont fiers de leur collège car ils se sentent impliqués, ils voient qu'ils sont écoutés et qu'ils peuvent mener à bien leurs projets.

Pour l'année 2018-2019, les CVC du district envisagent de travailler sur le développement durable et la valorisation des déchets en partenariat avec les services de la communauté d'agglomération et des entreprises de collecte. Il est prévu de clore ce projet par une grande opération de nettoyage du marais éaudomarois.

Bernard Verdin, principal

Académie de Lille, collège Pierre Mendès-France, Arques (62 510)

Jérôme Brest, coordonnateur de l'expérimentation dans le Pas-de-Calais

Académie de Lille

Des élèves médiateurs au sein du conseil de citoyenneté

Au collège Henri Ageron à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), un conseil de citoyenneté a été créé il y a quatre ans, à l'initiative d'un enseignant d'histoire-géographie. C'est un conseil de médiation, composé de 15 membres : le chef d'établissement, le conseiller principal d'éducation, le professeur coordonnateur et 12 élèves de tous niveaux (délégués ou volontaires). Les élèves membres siègent pour un trimestre. N'importe quel élève ou membre de l'équipe éducative peut remplir un rapport d'incident (formulaire disponible à la vie scolaire et sur le site internet de l'établissement). Chaque année, environ 25 plaintes sont déposées. Sur l'année scolaire 2017/2018, 14 ont été traitées. Tous les jeudis, pendant la pause méridienne, le conseil se réunit pour échanger sur les problèmes soulevés.

« Les membres du conseil travaillent sur différentes problématiques : moqueries, insultes, malaises relationnels, harcèlement, dégradations... Nous entrons dans l'empathie, en essayant de libérer la parole. Chaque membre apporte sa pierre à l'édifice et ensemble, nous construisons une identité du parcours citoyen très forte. »

Gontran Leroy, coordonnateur

Les élèves faisant l'objet d'une plainte reçoivent une convocation quelques jours avant la commission. Souvent, le conseil de citoyenneté travaille avec l'infirmière et l'assistance sociale. Le conseil de citoyenneté apporte des recommandations à travers un compte-rendu rédigé par le coordonnateur et porté à la connaissance de la famille et du chef d'établissement.

Les membres signent une charte de confidentialité et remplissent un questionnaire à la fin de leur mandat pour évaluer leur ressenti concernant l'utilité du conseil de citoyenneté, son fonctionnement et le travail que ce conseil implique. À ce jour, le bilan est positif puisque la majorité des problèmes soumis au conseil de citoyenneté ont été résolus et le comportement des élèves perturbateurs a évolué positivement suite à leur passage devant les membres.

Gontran Leroy, professeur d'histoire-géographie et coordonnateur

Académie de Grenoble, collège Henri Ageron, Vallon-Pont-d'Arc (07150)

Une maison d'édition associative créée par des lycéens

En 2016, au lycée pilote innovant international de Jaunay-Clan (Vienne), une classe de seconde a monté une « junior association » pour créer sa propre maison d'édition numérique et gratuite : Turfu – Les Éditions. Après avoir participé au prix Goncourt des lycéens, les élèves sont passés de lecteurs à éditeurs. Née d'un projet interdisciplinaire mêlant le français, les sciences économiques et sociales et la documentation, cette association est constituée d'un pôle éditorial, d'un pôle juridique et d'un pôle communication.

« La création d'une association au sein de l'établissement représente une véritable ouverture sur le monde extérieur. Les participants à ce projet éprouvent de la fierté et un grand plaisir à travailler ainsi. »

Hélène Paumier, coordonnatrice

Au sein de la maison d'édition, toute démarche est discutée, votée, amendée. Ce fonctionnement permet aux élèves de travailler leur rôle de citoyens, d'expérimenter une démarche participative, collaborative, au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent. Le pôle juridique a joué un rôle essentiel au départ, en étant chargé de l'étude des statuts possibles, du montage du dossier d'habilitation pour être reconnue en tant que junior association, des mentions légales du site internet, de l'élaboration des contrats type avec les auteurs et les illustrateurs, des conventions diverses avec le lycée, la radio de l'établissement et une autre association culturelle du lycée. Le pôle éditorial s'est interrogé sur l'identité des auteurs édités et le genre de textes à publier. Il s'occupe également des premières prises de contact et des réceptions de manuscrits. Le pôle communication, enfin, est en charge du site internet, des réseaux sociaux, du logo, du slogan, des affiches, de l'identité graphique en général (police, couleurs...).

Depuis la rentrée 2017, tous les élèves du lycée peuvent participer à l'association. Un jeudi après-midi sur deux, tout au long de l'année scolaire, les élèves ont la possibilité de travailler en inter-niveaux pour mener à bien un projet dont ils sont à l'initiative. C'est sur ce temps que les élèves membres de l'association travaillent sur le développement de la maison d'édition qu'ils ont créée.

Hélène Paumier, coordonnatrice

Académie de Poitiers, lycée pilote innovant international, Jaunay-Clan (86130)

Médiation entre élèves, jardin partagé... l'exemple d'un collège citoyen

Au collège André Chénier d'Eaubonne (Val-d'Oise), les élèves sont impliqués dans différents projets éducatifs en faveur de la citoyenneté. L'équipe de direction, la conseillère principale d'éducation (CPE) ainsi que de nombreux enseignants sont mobilisés dans un projet d'établissement global ayant trait à l'engagement des jeunes.

Ainsi, une vingtaine d'élèves volontaires, de la 6^e à la 3^e, est formée à la « médiation par les pairs ». Ces formations sont organisées par la CPE, en collaboration avec le service jeunesse de la ville : des intervenants se déplacent au sein du collège environ une fois par semaine, sur le temps méridien, pour expliquer aux élèves comment organiser des séances de médiation. Il s'agit essentiellement de régler des conflits liés à des disputes ou des bagarres survenues dans l'établissement.

« La médiation par les pairs permet que des situations de conflits soient gérées par les élèves et non par les adultes. Ce parti pris du personnel éducatif de rester à l'écart a des répercussions positives à plusieurs niveaux : les élèves réalisent que nous leur faisons confiance, qu'ils peuvent agir sur leur vie au collège et influencer sur des situations bien réelles. »

Laurence Goldbaum, principale

Un projet nommé « Cultivons notre jardin » a également vu le jour. En septembre 2017 et juin 2018, deux ruches ont été installées dans le jardin partagé de l'établissement, situé dans la cour de récréation : un apiculteur recueille le miel pendant l'été et les élèves le mettent en pot à la rentrée. Ces pots de miel sont ensuite vendus lors de la réunion parents-professeurs organisée au mois de septembre. L'argent récolté va dans la caisse du foyer des élèves et permet de contribuer à la baisse du prix des six voyages scolaires organisés chaque année. Un travail sur le gaspillage alimentaire a aussi été entamé à la rentrée 2017 et se poursuivra pendant l'année scolaire 2018/2019.

En prenant conscience que l'on peut avoir un comportement citoyen dans tous les domaines de la vie quotidienne (relations humaines, traitement des déchets, consommation alimentaire et locale...), les élèves développent leur implication et leur engagement citoyen.

Laurence Goldbaum, principale

Académie de Versailles, collège André Chénier, Eaubonne (95600)

Retrouvez toute l'actualité et les publications du cnesco



www.cnesco.fr



[@Cnesco](https://twitter.com/Cnesco)



[Cnesco](https://www.facebook.com/Cnesco)



[Regard du Cnesco - la lettre d'information](#)

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est une institution chargée d'une **évaluation indépendante**, créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

Il est composé de **scientifiques issus de champs disciplinaires variés**, de **parlementaires** ainsi que de **membres du Conseil économique, social et environnemental**, nommés pour 6 ans (2014-2020).

Le Cnesco mène une évaluation scientifique et participative du système scolaire afin d'**éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public**. Il met à disposition son **expertise sur les méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation** en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.